# Gardes champêtres. Tenues et signalisation des véhicules. Caractéristiques

## Revue - Pouvoirs de police et sécurité

### Source - JO

Conformément à l’article L 522-5 du code de la sécurité intérieure, un arrêté du 22 août 2023 précise les caractéristiques des tenues et de la signalisation des véhicules des gardes champêtres.